

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 5 décembre 2016

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce cinquième jour du mois de décembre deux mille seize, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Madame Nicole Boudreault Côté, Conseillère

Absent (s) : Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

La Mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016;
5. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes 2016-2017;
6. Modification de la résolution concernant les dates des séances du conseil 2017;
7. Avis de motion concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2016;
8. Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages (art. 6, al. 4 loi sur l'éthique) ;
9. Demande de consentement municipal pour l'installation d'un poteau sur la rue de la Forêt;
10. Achat d'équipements pour le service d'incendie;
11. Révision de la contribution au régime d'assurance collective des employés;
12. Renouvellement entente support financier 2017 pour la bibliothèque « La Girouette »;

13. Demande de commandite pour le 20^e anniversaire d'Aidons-Lait;
14. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
15. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM);
16. Renouvellement du contrat pour le soutien technique du logiciel CIB 2017;
17. Demande d'aide financière de la Résidence Lanoyée;
18. Vœux des fêtes de CIHO;
19. Horaire de la patinoire 2016-2017;
20. Candidature pour le tournoi de hockey mousse 2017;
21. Formation web sur les nouvelles mesures en matière de gestion contractuelle;
22. Dépôt d'une lettre d'un propriétaire du rang Chicago-Est;
23. Augmentation du tarif 2017 pour l'enregistrement des séances du conseil;
24. Dépôt du rapport sur les améliorations possibles à effectuer sur le réseau d'aqueduc à l'égard de la protection incendie;
25. Réparation de la fournaise du garage municipal;
26. Suivi du dossier des alternatives au dos d'âne;
27. Suivi du dossier du déneigement de la cour de l'église;
28. Suivi du dossier appel d'offres pour l'entretien de la patinoire;
29. Offre de service professionnel pour le suivi des bassins d'eaux traités;
30. Offre de service professionnel d'AGAT Laboratoires;
31. Varia;
32. Comptes à ratifier de novembre 2016;
33. Comptes à payer de novembre 2016;
34. Salaire du mois de novembre 2016;
35. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
36. Période de questions allouée aux contribuables;
37. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2016-12-3342

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2016

RÉSOLUTION 2016-12-3343

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 7 novembre 2016 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2016-2017

RÉSOLUTION 2016-12-3344

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes à partir du mercredi 21 décembre 2016 à 16h30 jusqu'au mardi 3 janvier 2017 inclusivement. Le bureau sera ouvert à compter du mercredi 4 janvier 2017 à 8h00.

**6 – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION CONCERNANT LES DATES
DES SÉANCES DU CONSEIL 2017**

RÉSOLUTION 2016-12-3345

CONSIDÉRANT qu'il y aura probablement des élections générales le dimanche 5 novembre 2017 (à moins que tous les postes soient comblés par acclamation) et que le délai de recomptage est de 4 jours, la séance ordinaire de novembre doit être tenue le 13 novembre 2017 et non le 6 novembre comme mentionné dans la résolution 2016-11-3313;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE modifier la date de la séance ordinaire du conseil de novembre 2017 pour le 13 novembre afin de tenir compte de la probabilité qu'il y ait des élections générales dans la municipalité.

**7– AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT AYANT POUR
OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISIONS ET BUDGÉTAIRES), LE
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX, SOIT :
AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT DES ORDURES AINSI QUE LA
COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2017**

RÉSOLUTION 2016-12-3346

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Alexandre Girard concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2017 seront modifiés à une prochaine réunion.

**8 – DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS
FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL CONCERNANT CERTAINS
DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU TOUS AUTRES AVANTAGES
(ART. 6 AL. 4 LOI SUR L'ÉTHIQUE)**

RÉSOLUTION 2016-12-3347

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages. Aucune déclaration pour l'année 2016.

**9- DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL POUR
L'INSTALLATION D'UN POTEAU SUR LA RUE DE LA FORÊT**

RÉSOLUTION 2016-12-3348

CONSIDÉRANT une demande d'une citoyenne pour l'installation d'un poteau électrique sur sa propriété;

CONSIDÉRANT que sa maison est une nouvelle construction;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale pour compléter la demande d'installation d'un poteau électrique sur la propriété du 73 rue de la Forêt et de l'acheminer chez Bell.

10- ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE INCENDIE

RÉSOLUTION 2016-12-3349

CONSIDÉRANT une évaluation des besoins en matériel et équipement réalisée par le département du service incendie;

CONSIDÉRANT une liste reçue concernant l'achat de matériel et équipements qui doivent être renouvelés ou achetés;

CONSIDÉRANT que le budget du service incendie permet ces achats;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER l'achat d'un (1) chapeau LTX deluxe-R726 jaune (249\$), d'une (1) paire de bottes Viking (132\$), de trois (3) paire de gants Phoenix en cuir (107,33\$ chacune), de deux (2) numéros pour un casque de pompier (100\$), de deux (2) cagoules (29,50\$ chacune), d'un (1) bunker et d'une (1) paire de bottes de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs (1 000\$). Le tout pour un total de 1 861,99\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

11 – RÉVISION DE LA CONTRIBUTION AU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS

RÉSOLUTION 2016-12-3350

CONSIDÉRANT que l'assurance collective constitue un élément important de la rémunération globale accordée aux employés;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-08-2566 qui fixait la participation de la municipalité pour les années 2014, 2015 et 2016;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit fixer sa participation au régime d'assurance collective pour les prochaines années;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FIXER à 4% du salaire brut annuel la contribution de la municipalité au régime d'assurance collective des employés pour l'année 2017.

DE MANDATER la directrice générale et la mairesse pour signer les documents relatifs à l'assurance collective des employés.

12 – RENOUELEMENT ENTENTE SUPPORT FINANCIER 2017 POUR LA BIBLIOTHÈQUE « LA GIROUETTE »

RÉSOLUTION 2016-12-3351

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts rembourse les dépenses pour l'année 2016 à la bibliothèque « *La Girouette* » pour les revues 143,72\$, pour l'achat de livres 834,18\$, pour la papeterie et les fournitures 145,15\$, pour les déplacements 100,00\$, pour les rencontres 176,80\$ pour des cadeaux bénévoles 85\$, pour un montant total de 1484,85\$ incluant les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

**13 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE 20^e ANNIVERSAIRE
D’AIDONS-LAIT**

RÉSOLUTION 2016-12-3352

CONSIDÉRANT la demande de l’organisme Aidons-Lait pour organiser une journée d’activités regroupant les familles qui ont eu recours aux services de l’organisme depuis 20 ans;

CONSIDÉRANT que l’argent ramassé cette activité se tiendra le 10 septembre 2017 au camp Le Manoir;

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DONNER un montant de 40\$ à l’organisme Aidons-Lait pour la tenue de leur journée d’activité du 10 septembre 2017 et d’autoriser le paiement.

**14- RENOUELEMENT DE L’ADHÉSION À L’ASSOCIATION DES
DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

RÉSOLUTION 2016-12-3353

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle l’adhésion de la Directrice générale, secrétaire-trésorière et du directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint pour un montant de 868\$ plus taxes et les assurances pour un montant de 696\$ pour l’année 2017 à l’Association des Directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q.), que cette dépense fait partie du budget 2017 et que le paiement sera effectué en janvier 2017.

**15 –RENOUELEMENT DE L’ADHÉSION À LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

RÉSOLUTION 2016-12-3354

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l’année 2017 au montant de 1 036,91\$ taxes incluses, que cette dépense fait partie du budget 2017 et que le paiement soit effectué en janvier 2017.

**16 – RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LE SOUTIEN
TECHNIQUE DU LOGICIEL CIB 2017**

RÉSOLUTION 2016-12-3355

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE renouveler le contrat pour le soutien technique, le rôle en ligne et le module fichier statistique, élections et référendums concernant le logiciel CIB pour l’année 2017, au montant de 4 046,40 \$ plus les taxes applicables;

Soutien technique	2 395.00\$ plus taxes
Version réseau (2 postes)	1 015.00\$ plus taxes

Soutien Gestion des permis	325.00\$ plus taxes
Soutien technique rôle évaluation	311.40\$ plus taxes

DE RENOUELER le contrat avec la Corporation Informatique Bellechasse (CIB) pour l'année 2016 au coût de 4 046,40 \$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement. Ces dépenses feront partie du budget 2017 et le paiement sera effectué en janvier 2017.

17 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉSIDENCE LANOYÉE

RÉSOLUTION 2016-12-3356

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière de la résidence Lanoyée pour renouveler l'entente d'aide financière qui sera échue le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que la résidence offre un service essentiel dans la municipalité;

CONSIDÉRANT la saine gestion financière de la résidence;

CONSIDÉRANT un projet d'agrandissement qui permettra d'améliorer la rentabilité future de la résidence;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité prolonge son aide financière équivalente au montant des taxes municipales payées par la résidence Lanoyée pour les années 2018-2019-2020 et 2021.

18 – VŒUX DES FÊTES DE CIHO

RÉSOLUTION 2016-12-3357

CONSIDÉRANT une offre de la radio de Charlevoix CIHO pour les vœux des fêtes;

CONSIDÉRANT les différentes propositions avec des coûts variant de 70\$ à 305\$;

CONSIDÉRANT la proposition #2 avec un coût de 70\$ pour le plan 5 jours;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts accepte la proposition #2 de CIHO-FM pour les vœux des fêtes soit le PLAN 5 JOURS, (Jour de l'An) au montant de 70.00\$ plus taxes applicables.

19 - HORAIRE DE LA PATINOIRE SAISON 2016-2017

RÉSOLUTION 2016-12-3358

CONSIDÉRANT QUE la patinoire municipale sera ouverte aux citoyens vers la mi-décembre;

CONSIDÉRANT QUE des heures doivent être attribuées pour le patinage et d'autres pour le hockey;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE l'horaire de la patinoire pour la saison 2016-2017 soit la suivante :

La semaine de 18h00 à 19h30 patinage libre et de 19h30 à 21h00 hockey. La fin de semaine de 13h00 à 14h30 patinage libre et de 14h30 à 16h00 hockey. Pour les heures d'ouverture pendant la période des fêtes, une entente sera prise avec le responsable de la patinoire.

20 - CANDIDATURE POUR LE TOURNOI DE HOCKEY MOUSSE 2017

RÉSOLUTION 2016-12-3359

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite offrir la possibilité à plusieurs organismes de ramasser des fonds avec le tournoi de hockey bottine;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INVITER les organismes de la municipalité à déposer leur candidature pour l'organisation du tournoi de hockey bottine 2017 avant le 7 janvier 2017 à 16h00.

21 - FORMATION WEB SUR LES NOUVELLES MESURES EN MATIÈRE DE GESTION CONTRACTUELLE

RÉSOLUTION 2016-12-3360

CONSIDÉRANT une offre de formation sur les nouvelles mesures en matière de gestion contractuelle : Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics;

CONSIDÉRANT le projet de loi 108 favorisant la surveillance des contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT un coût de 115\$ plus taxes pour la formation;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à la formation au coût de 115\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

22 - DÉPÔT D'UNE LETTRE D'UN PROPRIÉTAIRE DU RANG CHICAGO-EST

RÉSOLUTION 2016-12-3361

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre d'un propriétaire du rang Chicago Est qui souhaite que l'entretien du chemin fait par la municipalité cesse sur sa propriété;

CONSIDÉRANT des informations prises par la municipalité sur ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCUSER réception de la lettre et de donner une réponse écrite au propriétaire concerné.

**23 - AUGMENTATION DU TARIF EN 2017 POUR L'ENREGISTREMENT
DES SÉANCES DU CONSEIL**

RÉSOLUTION 2016-12-3362

CONSIDÉRANT une lettre reçue de M. Pierre Beauchesne concernant les captations vidéo des assemblées régulières et spéciales du conseil de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT qu'à compter de janvier 2017 le prix par séance sera majoré de 25 à 35\$ pour tenir compte des frais réels de traitement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la hausse de 10\$ par séance pour l'enregistrement des séances régulières et spéciales du conseil de Notre-Dame-des-Monts effective le 1^{ier} janvier 2017 et d'autoriser le paiement des factures reliées à cette dépense.

**24 – SUIVI DES AMÉLIORATIONS POSSIBLES À EFFECTUER SUR LE
RÉSEAU D'AQUEDUC À L'ÉGARD DE LA PROTECTION INCENDIE**

RÉSOLUTION 2016-12-3363

CONSIDÉRANT un mandat confié à Arpo Groupe-conseil Inc. afin de vérifier si des améliorations peuvent être faites sur le réseau d'aqueduc pour la protection incendie;

Considérant la conclusion du rapport à l'effet que les valeurs de débit disponible sont suffisamment importantes pour assurer une protection incendie adéquate pour la Municipalité;

Considérant une liste de trois (3) recommandations en matière d'entretien de réseau et de préventions de bris dont une (1) ciblant des propriétés de la rue Notre-Dame;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AVISER par écrit les résidents qui sont situés à l'extrémité Ouest de la rue Notre-Dame de la nécessité d'installer une vanne de réduction de pression à l'intérieur de leur résidence et/ou commerce car cela pourra prolonger la vie utile des équipements de plomberie à l'intérieur de leur résidence.

25 - RÉPARATION DE LA FOURNAISE DU GARAGE MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2016-12-3364

CONSIDÉRANT un bris à la fournaise du garage municipal;

CONSIDÉRANT un prix reçu de 338,14\$ taxes incluses pour la réparation de la fournaise;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 338,14\$ taxes incluses à la compagnie S. Dufour Inc. pour la réparation de la fournaise du garage municipal et d'autoriser le paiement.

26 - SUIVI DU DOSSIER DES ALTERNATIVES AU DOS D'ÂNE

Point d'information.

27 - SUIVI DU DOSSIER DU DÉNEIGEMENT DE LA COUR DE L'ÉGLISE

RÉSOLUTION 2016-12-3365

CONSIDÉRANT une demande écrite de la fabrique de Notre-Dame-des-Monts pour une contribution au déneigement de la cour de l'église;

CONSIDÉRANT une rencontre avec des membres de la fabrique tenue le 30 novembre 2016 à 9h00 au bureau municipal;

CONSIDÉRANT la place occupée par l'église dans la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE VERSER une aide financière de 2 000\$ à la fabrique de Notre-Dame-des-Monts pour l'année 2017 et d'autoriser le paiement.

28 - SUIVI DU DOSSIER APPEL D'OFFRES POUR LA PATINOIRE

RÉSOLUTION 2016-12-

Ce point est reporté à la prochaine séance.

29 – OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR LE SUIVI DES BASSINS D'EAUX TRAITÉS

RÉSOLUTION 2016-12-3366

CONSIDÉRANT qu'il faut revoir certaines procédures concernant le fonctionnement des bassins d'eaux traités afin de s'assurer de respecter les exigences de l'environnement;

CONSIDÉRANT que les services d'ingénieurs sont requis pour ces travaux;

CONSIDÉRANT l'offre de M. Serge Landry, ingénieur à 100\$/heure et de M. Pierre Jobin, ingénieur qui a travaillé sur le dossier lorsque les bassins ont été construits à 135\$/heure;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER Messieurs Serge Landry et M. Pierre Jobin pour revoir certaines procédures concernant le fonctionnement des bassins d'eaux traités de la municipalité. Le tarif horaire est de 100\$ pour M. Landry, de 135\$ pour M. Jobin et d'autoriser le paiement.

30 – OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL D'AGAT LABORATOIRES

RÉSOLUTION 2016-12-3367

CONSIDÉRANT que des tests doivent être faits afin de s'assurer de la qualité de l'eau traitée qui sera acheminée dans la décharge du lac aux Brochets en provenance des bassins de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une mise à jour de la procédure est requise afin de respecter les exigences de l'environnement;

CONSIDÉRANT un prix de 950\$ plus les taxes applicables pour un test avec concentrations multiples et stabilisation du ph (analyses prescrites incluses);

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 950\$ plus les taxes applicables à la compagnie AGAT Laboratoires pour ce test de qualité des eaux traitées et d'autoriser le paiement.

31 - VARIA

32 – COMPTES À RATIFIER DE NOVEMBRE 2016

RÉSOLUTION 2016-12-3368

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	9 637,17 \$
Eau potable :	<u>591,46 \$</u>
Total :	10 228,63 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #1804, 1811, 1812, 1813, 1815.

33 – COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2016

RÉSOLUTION 2016-12-3369

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2016 au montant de 52 957,59\$;

Fonds d'administration pour novembre 2016 :	52 437,08\$
Eau potable pour novembre 2016 :	<u>520,51\$</u>
TOTAL :	52 957,59\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2016 au montant 52 957,59\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 52 957,59\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

34 – SALAIRES DU MOIS DE NOVEMBRE 2016

RÉSOLUTION 2016-12-3370

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de novembre 2016 au montant de 14 674,66 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de novembre 2016 au montant de 14 674,66 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #1802-1806-1807-1809-1810-1814-1816-1817.

35 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

36 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

37 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2016-12-3371

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19h55.

Mélissa Girard, Mairesse

Marcelle Pedneault
Directrice générale, sec.-très.

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 9 janvier 2017.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.